



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

22-4102 – Postulat du Groupe socialiste à propos du rapport du Conseil communal relatif à la création d'un règlement concernant le stationnement sur le domaine public

Nous demandons au Conseil Communal de prendre en compte le problème lié au parcage des apprenti·e·s et étudiant·e·s fréquentant l'École Technique du Locle (CPNE-TI).

En effet, chaque jour des apprenant·e·s venant des quatre coins du canton ou encore de l'espace BEJUNE se rendent au Locle pour suivre les cours professionnels. Si la majorité d'entre eux viennent en transports publics, il faut néanmoins compter sur ceux pour qui le trajet est multiplié par deux voir par trois suivants leurs lieux d'habitation.

La Commune de Neuchâtel a mis en place un système de parking gratuit au Nid-du-Crô pour les détenteurs d'un abonnement annuel zone verte (2 zones minimum) ou d'un abonnement général annuel.

En outre, à La Chaux-de-Fonds, les détenteurs d'un abonnement annuel zone verte ou d'un abonnement général annuel peuvent utiliser les parkings d'échanges pour 150.- frs annuels.

Afin d'éviter de péjorer l'attraction de notre école située sur notre commune, nous demandons au Conseil communal d'étudier une solution adaptée pour les apprenti·e·s et étudiant·e·s de l'École Technique (CPNE-TI) tout en essayant de favoriser les transports publics au maximum.

Une collaboration avec la direction de l'École technique nous paraît indispensable pour que la solution apportée réponde aux contraintes des apprenant·e·s.

Pour ne pas avoir une rentrée scolaire 2022-2023 chaotique, nous espérons que le Conseil communal pourra nous communiquer la solution trouvée avant celle-ci.

Auteur : **Stéphane Reichen**,
pour le Groupe Socialiste